Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le
ID : 035-213501646-20251218-2025_100-DE

DEPARTEMENT d'ILLE ET VILAINE

Arrondissement de FOUGERES-VITRÉ

Canton de Val-Couesnon

MAIRIE
de
MARCILLE-RAOUL

Code Postal : 35560
Téléphone : 02 99 73 64 16
Mail : marcille-raoul@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 décembre à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur BOULMER Jean-Claude

Présents : BOULMER Jean-Claude, PRUNIER Dominique, BATTAIS Dominique, MOUCHOUX Mickaël, HONORÉ David, BEAUCHER Jean-Luc, CHEVALIER Rémy, PIOT Gaël, NGUYEN-QUAN Christian
Excusés : QUEVERT Emilie, NESTORET Steve, BINOIST Christophe
Absents : LE GALLAIS Julien, LE NABEC Marie-Laure
Monsieur PIOT Gaël a été élu secrétaire de séance

Nombre de membres		
En exercice	**Présents**	**Votants**
14	9	9

Date de la convocation
Le 11 décembre 2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 24 décembre 2025

et publication le 19 décembre 2025

2025-100 : Acceptation d'un devis de VEOLIA suite aux dommages causés par un tiers sur un poteau incendie, lieu-dit « la Maladrerie »
Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le poteau incendie situé au lieu-dit « la Maladrerie » a été percuté, le 28 octobre dernier, par un engin agricole.
Une estimation pour son remplacement et pour l'occasion pour sa protection, a été sollicitée auprès de VEOLIA, gestionnaire du réseau d'eau potable et s'élève à 3 844,00 € H.T.
Le sinistre a été déclaré auprès de la compagnie d'assurance de la collectivité, GROUPAMA.

Le Conseil Municipal, accepte le devis de VEOLIA pour le remplacement du poteau incendie avec une protection galvanisée, situé au lieu-dit « la Maladrerie », pour un montant de 3 844,00 € H.T.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire,

MAIRIE DE MARCILLE-RAOUL (ILLE-ET-VILAINE)